



Elevage-Environnement
B.P. 20199
44155 ANCENIS CEDEX

INSTALLATION CLASSEE
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
ELEVAGE DE VOLAILLES DE CHAIR
SOUMIS A « ENREGISTREMENT »

SOCIETE : SCEA BOIS SAVARY
ADRESSE : 4,LE BOIS SAVARY - NOIRTERRE
79300 BRESSUIRE

☎ : 06.86.80.79.89

Projet : **site de** BOIS SAVARY - NOIRTERRE
79300 BRESSUIRE

Auteur : Bouillaud Elisabeth

☎ : 02.41.49.21.08

Fax : 02.41.49.21.01

Date : 12/12/2016

SOMMAIRE

1	Présentation générale	2
1.1	<i>Demandeur.....</i>	2
1.1.1	Statut	2
1.1.2	Les associés	3
1.1.3	Etat initial – Situation Installations Classées	3
1.2	<i>Projet.....</i>	3
1.2.1	Projet de redimensionnement.....	3
1.3	<i>Lieu d'implantation.....</i>	6
1.4	<i>Mode d'exploitation des bâtiments.....</i>	6
1.4.1	Organisation des bâtiments.....	6
1.4.2	Composition de l'aliment, Mode d'alimentation et de distribution :	7
1.5	<i>Paysage et environnement.....</i>	7
1.5.1	Intégration dans le paysage	7
1.5.2	Infrastructures agro-écologiques	8
2	Prévention des accidents et des pollutions.....	8
2.1	<i>Précautions contre les incendies.....</i>	8
2.1.1	Installations techniques et risque d'incendie	8
2.1.2	Dispositifs de sécurité et de lutte contre l'incendie	8
2.1.3	Prévention des accidents :	9
2.2	<i>Accessibilité.....</i>	10
2.3	<i>Mesures contre les risques sanitaires.....</i>	10
2.3.1	Nettoyage, désinfection et entretien des locaux	10
2.3.2	Lutte contre la prolifération des rongeurs et des insectes	10
2.3.2.1	Mesures préventives :	10
2.3.2.2	Mesures correctives :	10
2.3.3	Stockage et évacuation des cadavres.....	11
2.4	<i>Dispositions contre les risques de déversements de jus et effluents dans le milieu naturel.....</i>	11
2.4.1	Destination des eaux souillées	11
2.4.2	Dimensionnement des ouvrages de stockage	11
2.4.2.1	Descriptif des ouvrages de stockages existants	11
2.4.2.2	Les effluents solides :	11
2.4.2.3	Les effluents liquides :	11
2.5	<i>Eaux pluviales.....</i>	12
3	Impacts sur l'eau, les sols, et le milieu	13
3.1	<i>Situation géographique de l'exploitation et réglementation associée.....</i>	13
3.1.1	La zone vulnérable	13
3.1.2	La zone d'action renforcée	14
3.1.3	SDAGE et SAGE	14
3.1.4	Captage d'alimentation en eau potable et zones humides.....	16
3.1.4.1	Captage d'alimentation en eau potable	16
3.1.4.2	Les zones humides.....	16

3.1.5	Le contexte hydrologique global.....	16
3.1.6	Milieus biologiques	18
3.2	<i>Impact et mesures proposées</i>	22
3.2.1	Impact sur le milieu naturel environnant (faune et flore banales et habitats remarquables).....	22
3.2.2	Evaluation des incidences Natura 2000	22
3.2.2.1	Etude initiale	22
3.3	<i>Prélèvements et consommation d'eau</i>	24
3.3.1	Type d'approvisionnement	24
3.3.2	Consommation en eau.....	24
3.3.3	Economies d'eau	25
3.3.4	Rejets dans le milieu	25
3.4	<i>Gestion des PARCS</i>	26
3.4.1	Rotation des parcs.....	26
4	<i>Gestion des effluents d'élevage</i>	27
4.1	<i>Modes de gestion des effluents</i>	27
4.1.1	Aptitude des sols et risque érosif sur le parcellaire 43.10 ha dont 34.42 ha de parc).....	27
4.2	<i>Bilan de fertilisation de la SCEA BOIS SAVARY</i>	28
4.2.1	Relevé parcellaire de la SCEA BOIS SAVARY.....	28
4.2.2	Assolements et exportations des cultures	28
4.2.3	Production d'éléments fertilisants organiques.....	29
4.3	<i>Bilan global</i>	29
5	<i>Emissions atmosphériques et sonores</i>	32
5.1	<i>Lutte contre les odeurs et les émissions dans l'air</i>	32
5.2	<i>Moyens de lutte contre le bruit</i>	32
6	<i>Déchets et sous-produits animaux</i>	33
7	<i>Faisabilité technico-économique du projet</i>	34
7.1	<i>Capacités techniques des exploitants</i>	34
7.2	<i>Tableau de financement</i>	34
8	<i>- Signature</i>	34
Annexes	35
TABLEAU DE CONFORMITE	36

DEMANDE POUR

L'extension des effectifs d'un atelier avicole existant sans construction.

Cet atelier permettra d'élever 20000 canards en pré gavage et 20000 poulets de chair ou 8500 dindes médium, soit au maximum 40 000 emplacements.

RESUME et MOTIVATIONS DU PROJET :

La SCEA DU BOIS SAVARY est constitué des deux actifs M. HERAULT Jean-Marc et son épouse associée non exploitante, salariée à mi-temps.

M. HERAULT Jean-Marc travaille depuis plus de 35 ans en production avicole, avec d'abord une expérience en volailles de chair, puis en production de poules pondeuses, puis en canards prêt-à-gaver depuis 2006.

Il s'est installé en individuel en 1976 sur l'exploitation familiale élevant des ovins et des volailles de chair sur 27 hectares de terre.

ETAT INITIAL

Les bâtiments :

La SCEA BOIS SAVARY dispose d'un récépissé de déclaration pour un atelier de 14950 canards Prêts à gaver, soit 29900 animaux équivalents en date du 30 juillet 2010 (annexe 3).

☛ L'atelier de canards prêts-à-gaver :

Les 5 bâtiments existants :

- **Canardier A, 1015 m² (construit en 1996)**
- **Canardier B, 1000 m² (construit en 2009/2010)**
- **Canardier C, 335m² (construit en 2004)**
- **Canardier D, 625 m² (construit en 1990)**

Les rotations sont effectuées de la façon suivante :

L'élevage de canards se pratique selon le cycle suivant :

- Une mise en élevage à l'âge de 1 jour de 14950 canetons répartis dans les bâtiments
- Une phase de démarrage où les animaux restent à l'intérieur des bâtiments chauffés pendant 7 semaines.
- Une phase de croissance finition durant laquelle les canards ont accès à l'ensemble des parcours extérieurs. Cette phase dure jusqu'à la mise en gavage des canards vers 12 - 13 semaines d'élevage.

Les vides sanitaires entre chaque lot de canards PAG durent entre 7 et 15 jours.

Environ 3.5 bandes de canards sont élevées par an en bande unique.

La surface totale des parcs extérieurs est de 34.42 hectares.

La SAU actuelle est de 43.10 hectares.

La gestion des effluents d'élevage :

Les effluents organiques sont actuellement valorisés directement sur le parcellaire épandable de l'exploitation de la SCEA DU BOIS SAVARY et de deux exploitations tierces avec lesquelles des contrats de reprise de fumier ont été signés.

PROJET :

Le projet de la SCEA BOIS SAVARY est d'élever 3.5 lots de 20000 canards par an dans les bâtiments B, C, D qui le permettent et d'élever 20000 poulets certifiés dans le bâtiment A de 1015 m² (4.5 lots par an) ou 8500 dindes.

Ce projet entraînerait des modifications des effectifs, passant à 40000 emplacements volailles sur le site.

Dans les bâtiments, l'élevage s'effectue sur paille.

Les 34,42 hectares de parcours sont enherbés. La SCEA BOIS SAVARY assure une rotation permanente de ses parcours. Les parcs sont cultivés (mise en place de maïs, d'avoine, de blé et de prairies).

Les contrats de reprise avec les exploitations tierces seront résiliés et **un contrat de reprises avec une société de compostage agréée serait envisagé pour le reste des effluents maîtrisables.**

Aucun effluent liquide n'est produit. Il n'existe pas d'ouvrage de stockage de fumier sur le site.

Aujourd'hui, la SCEA souhaite développer l'atelier avicole, afin de pouvoir transmettre un outil fonctionnel, d'une dimension économique satisfaisante avant le départ en retraite de M. HERAULT Jean-Marc.

Le site est localisé à proximité de l'habitation de M. et Mme HERAULT, ce qui permet une meilleure surveillance des volailles.

M. et Mme HERAULT sont propriétaires des terrains où sont implantés les bâtiments et les parcours plein air, les chemins d'accès sont existants.

Les réseaux d'eau et d'électricité sont existants.

Les maisons d'habitation des voisins les plus proches sont situées à 166 mètres du bâtiment A et à 174 m du bâtiment D. Les parcs plein air seront mis en place à plus de 50 m. des habitations des tiers (cf. plan de masse).

Deux réserves d'eau totalisant 480 m³ sont existantes sur le site, et seront utilisées en cas de sinistre. Elles sont accessibles aux véhicules de secours, et sont proches des bâtiments.

1 PRESENTATION GENERALE**1.1 *Demandeur*****1.1.1 Statut**

Nom de la structure :	SCEA BOIS SAVARY
Adresse siège social :	Bois Savary - NOIRTERRE 79300 BRESSUIRE
N° téléphone :	06 86.80.79.89
Profession :	Agriculteur
SIRET :	43202919700014
PACAGE :	079152786
Statut Juridique :	Société Civile d'Exploitation Agricole
Associés :	M. HERAULT Jean-Marc
Groupement de producteurs :	EURALIS, VAL DE SEVRE, VALIANCE

Communes limitrophes dans un rayon de 1 Km autour du projet :	NOIRTERRE-BRESSUIRE LA CHAPELLE GAUDIN
Communes concernées par le plan d'épandage	NOIRTERRE-BRESSUIRE

1.1.2 Les associés

Nom	Prénom	Adresse	Date de naissance	Date d'installation
HERAULT	Jean-Marc	Bois Savary - NOIRTERRE 79300 BRESSUIRE	7/02/1955	1976

1.1.3 Etat initial – Situation Installations Classées

La SCEA BOIS SAVARY dispose d'un récépissé de déclaration pour un atelier de 14950 canards Prêts à gaver, soit 29900 animaux équivalents en date du 30 juillet 2010 (annexe 2).

1.2 **Projet**

Le projet consiste :

- en une extension de l'atelier avicole sur le site de «BOIS SAVARY» sur la commune de NOIRTERRE BRESSUIRE avec un passage de **14950 emplacements à 40000 emplacements volailles** qui seront logées dans les bâtiments existants. Aucune construction ne sera effectuée sur le site.
- en la mise à jour de la gestion des effluents avec une étude d'aptitude des sols et une étude du risque érosif sur le parcellaire (dont 34.42 ha de parcs plein air).

1.2.1 Projet de redimensionnement

Les modifications d'effectifs prévues par ce projet sont donc les suivantes sur le site «BOIS SAVARY» :

Animaux	Effectif déclaré	Etat initial (nb emplacements)	Après projet (nb emplacements)	Nb de lots produits annuellement
Canards pré-gavage	29900AEV	14950	20000	3.5
et Dindes médium			8500	2.6
Ou Poulets de chair certifiés ou standards			20000	4.5 ou 6.5

Le projet de la SCEA BOIS SAVARY est d'élever 3.5 lots de 20000 canards par an dans les bâtiments B, C, D qui le permettent et d'élever 20000 poulets certifiés dans le bâtiment A de 1015 m² (4.5 lots par an) ou 20000 poulets standards (6.5 lots par an) ou 8500 dindes médium (2.6 lots par an).

Dans le cadre de ce projet les effectifs seront portés à un maximum de 40 000 emplacements.

☞ **L'atelier de volailles de chair sera soumis à ENREGISTREMENT au titre des Installations classées sous la rubrique 2111-2 (cf. tableaux ci-dessous)**

NOMENCLATURE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Rubrique N°	DESIGNATION DE LA RUBRIQUE	Effectif Maximal	Régime de classement A, E, DC, D
2111	<p>Volailles, gibier à plumes (activité d'élevage, vente, etc., de), à l'exclusion d'activités spécifiques visées à d'autres rubriques.</p> <p>1. Installations dont les activités sont classées au titre de la rubrique 3660.....</p> <p>2. Autres installations que celles visées au 1 et détenant un nombre d'emplacements pour les volailles et gibier à plumes supérieur à 30000</p> <p>3. Autres installations que celles visées au 1 et au 2 et détenant un nombre d'animaux équivalents supérieur à 5 000</p> <p><i>Nota.</i> – Pour le «1» et le «2», les volailles et gibier à plumes sont comptés en emplacements: 1 animal = 1 emplacement Pour le «3», les volailles et gibier à plumes sont comptés en utilisant les valeurs suivantes exprimées en animaux-équivalents :</p> <p>1. Caille = 0,125. 2. Pigeon, perdrix = 0,25. 3. Coquelet = 0,75. 4. Poulet léger = 0,85. 5. Poule, poulet standard, poulet label, poulet biologique, poulette, poule pondeuse, poule reproductrice, faisan, pintade, canard colvert = 1. 6. Poulet lourd = 1,15. 7. Canard à rôtir, canard prêt à gaver, canard reproducteur = 2. 8. Dinde légère = 2,20. 9. Dinde médium, dinde reproductrice, oie = 3. 10. Dinde lourde = 3,50. 11. Palmipèdes gras en gavage = 7.</p>	40000	A E D

A = autorisation

E = Enregistrement

DC = Déclaration avec contrôle périodique

D = Déclaration

RSD = Règlement Sanitaire Départemental

Cet atelier ne sera pas soumis à la Nomenclature : stockage en réservoirs manufacturés de gaz inflammables liquéfiés car la SCEA BOIS SAVARY stockera 4.65 tonnes donc moins de 6 tonnes de gaz sur le site.

N°	DESIGNATION DE LA RUBRIQUE	A, D, S, C	Rayon km
4718	<p>Gaz inflammables liquéfiés de catégorie 1 et 2 (y compris GPL et biogaz affiné, lorsqu'il a été traité conformément aux normes applicables en matière de biogaz purifié et affiné, en assurant une qualité équivalente à celle du gaz naturel, y compris pour ce qui est de la teneur en méthane, et qu'il a une teneur maximale de 1 % en oxygène).</p> <p>1. La quantité totale susceptible d'être présente dans les installations y compris dans les cavités souterraines étant :</p> <p>1. Supérieure ou égale à 50 t</p> <p>2. Supérieure ou égale à 6 t, mais inférieure à 50 t</p> <p>Quantité seuil bas au sens de l'article R. 511-10 : 50 t.</p> <p>Quantité seuil haut au sens de l'article R. 511-10 : 200 t.</p>	A DC	1

Le système sera contrôlé et entretenu régulièrement limitant ainsi les risques de fuites de gaz.

Stockage de grains en silos :

L'exploitation de la SCEA BOIS SAVARY ne relève pas de la rubrique 2160, car la capacité totale des silos sur le site sera de 136 m³ après projet.

N°	DESIGNATION DE LA RUBRIQUE	A, D, S, C	Rayon
2160	<p>Silos et installations de stockage en vrac de céréales, grains, produits alimentaires ou tout produit organique dégageant des poussières inflammables, y compris les stockages sous tente ou structure gonflable.</p> <p>a) si le volume total de stockage est supérieur à 15 000 m3</p> <p>b) si le volume total de stockage est supérieur à 5 000 m3, mais inférieur ou égal à 15 000 m3</p>	A DC	3

1.3 Lieu d'implantation

Le lieu d'implantation du projet se situe sur le site «BOIS SAVARY» (Cf plan de masse) dont les données sont synthétisées ci-dessous :

Nom du site	Siège social
Lieu-dit :	BOIS SAVARY
Commune :	NOIRTERRE - BRESSUIRE
Canton :	BRESSUIRE
Département	Deux-Sèvres
Région	Aquitaine, Limousin, Poitou Charentes
Distance à l'habitation ou lieu recevant des tiers le plus proche :	166 mètres
Distance au puit ou source le plus proche :	69 m
Distance au lieu de baignade le plus proche :	>200 m
Distance à la berge de cours d'eau la plus proche :	> 500m
Distance du site par rapport au siège social :	0
Parcelles cadastrales de localisation de l'installation	Section AL : 69, 312, 66, 67, 161, 162, 163, 167, 298, 164 381, 384, 386, 387, 390
Situation environnemental	Zone vulnérable
Situation ICPE avant-projet	Déclaration
Situation ICPE après projet	enregistrement

1.4 Mode d'exploitation des bâtiments

1.4.1 Organisation des bâtiments

Les bâtiments sont organisés de la manière suivante (cf. plan masse de l'exploitation) :

Unités existantes et créées	Surface en m ²	Types de volailles	Nb de places	Conduite sur (paille, caillebotis)	Type de Ventilation	Type de chauffage	Types d'éclairage
A	1015	Poulets certifiés ou poulets standards ou dindes médium	20000 ou 8500	paille	statique	Régulation automatique	Ampoules basse consommation
B	1000	Canards pré-gavage	10200	paille	statique	Pas de chauffage	néons
C	335	Canards pré-gavage	3420	paille	statique	Pas de chauffage	Ampoules basse consommation
D	625	Canards pré-gavage	6380	paille	statique	Régulation automatique	Ampoules basse consommation